REFERENCE>logement et habitat>Roche La Molière/logements collectifs/

**Une construction sous la surveillance des bâtiments de France**

L’immeuble prend place à proximité d’un parcellaire du 13ème siècle, à Roche La Molière. Entre la présence de ce monument historique et le château dominant la campagne de Saint Victor sur Loire, le projet de construction de logements collectifs multiplie les contraintes. Pourtant, la construction proposée par CIMAISE Architectes reçoit l’aval de l’architecte des bâtiments de France. L’habitat est parfaitement intégré dans l’environnement du centre-ville classé de Roche La Molière.

**Un travail de longue haleine**

Le site qui accueille les logements est resté inoccupé très longtemps. Les projets présentés ne correspondaient pas aux critères exigés par les bâtiments de France. La construction de cet immeuble de logements est un travail de longue haleine effectué par CIMAISE Architectes. Chaque phase du projet est validée par l’architecte du patrimoine classé pour correspondre exactement au parcellaire situé près de l’habitat. Le choix des professionnels et des artisans participant au projet prend beaucoup de temps puisqu’il faut recenser leurs compétences particulières. Sur la demande du promoteur, l’intégralité des éléments du bâti est conçue sur mesure, depuis la menuiserie jusqu’aux garde-corps des terrasses, en passant par les corniches.

**Aménagements de l’immeuble d’habitation**

Grâce à sa largeur, le bâtiment comprend 19 logements. En rez-de-chaussée, les locaux sont plutôt destinés à des professionnels (médecins). Aux niveaux supérieurs, les appartements vont du F2 au F5 avec de très grandes surfaces aménageables. L’aménagement des combles permet de proposer aux propriétaires des logements avec mezzanine. Les habitations situées sur les côtés de l’édifice sont traversant. CIMAISE Architectes propose un projet largement ouvert sur l’extérieur. Les vues sur les gorges de la Loire et le château de Saint Victor sur Loire sont privilégiées grâce à des baies d’angles et des loggias.

A l’arrière, le dénivelé du terrain sert à construire un parking souterrain réservé à l’immeuble. Il n’existe que peu de stationnements en ville, et la présence du parcellaire du 13ème empêche l’aménagement de parkings en surface. L’entrée et la sortie du parking s’effectuent par l’arrière de l’immeuble.

**Avis de l’architecte**

Les trois maisons constituant l’immeuble se fondent dans le paysage tout en conservant leur côté contemporain. Les trois volumes de hauteurs différentes divisent la façade pour simuler trois maisons distinctes et rappeler le modèle de construction employé dans la ville. Des tuiles traditionnelles recouvrent le toit du bâtiment, dans l’esprit des maisons avoisinantes. Seul le soubassement montre qu’il s’agit d’un seul et même édifice.

Adapter cet habitat collectif au parcellaire nécessite des investissements supplémentaires. Le travail est entièrement réalisé sur mesure : dimensions des ouvertures, fenêtres, ferronnerie, dessin unique pour chaque garde-corps des balcons, corniches…etc.

L’aboutissement de ce projet est le résultat d’un travail méticuleux et raffiné. L’insertion réussie des logements à proximité d’un bâtiment classé est la preuve que la beauté du style est dans la discrétion.

Adresse de réalisation  : Roche la Molière -42-

Client  : N.C.

Architectes  : CIMAISE Architectes

Date de livraison  : 2005

Surface  : 19 logements

Montant des travaux  : N.C.